Projet de Zone Agricole Protégée
Le Plessis-Pâté

22 juillet 2020

safer de l'Île-de-France

Ordre du jour

Réunion de travail

- Présentation des éléments de diagnostic agricole
- Présentation des éléments de diagnostic foncier
- Propositions de périmètre argumentées
- Focus sur des espaces à enjeux
- Échanges et suites à donner

Diagnostic agricole

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

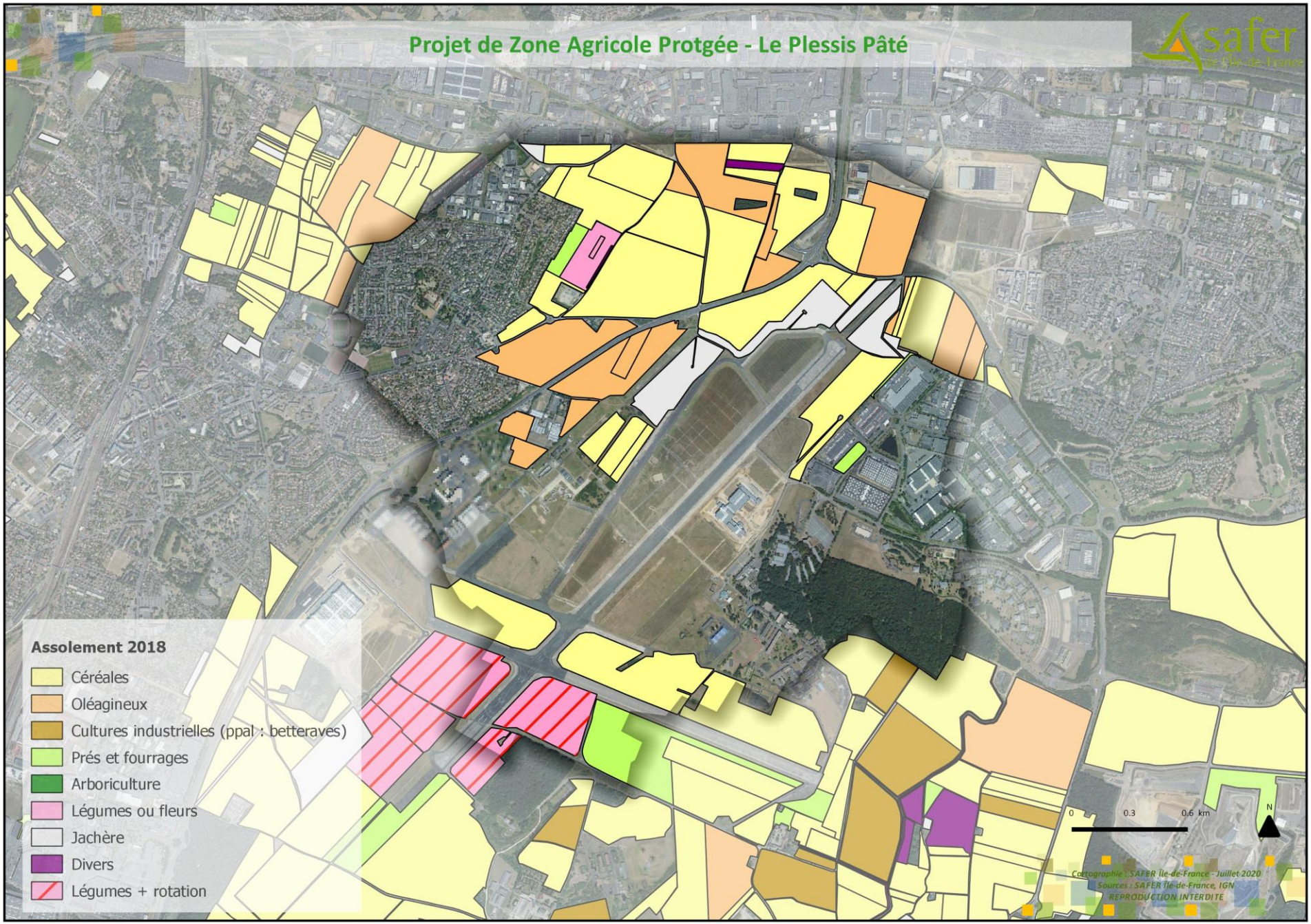

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

4 principales exploitations

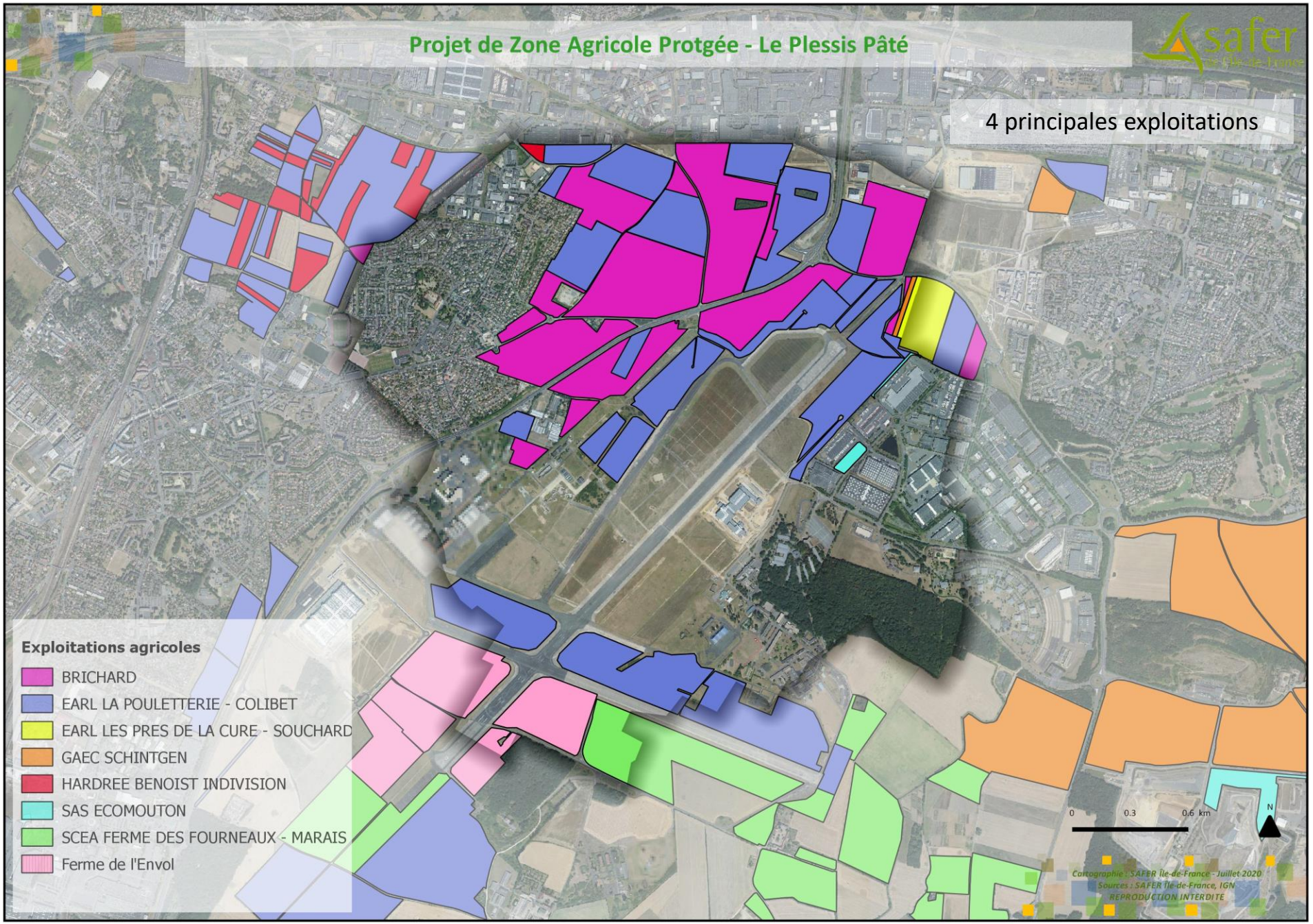

Les exploitations agricoles du Plessis-Pâté

8 exploitations 4 principales

Nom exploitation	EARL LA POULETTERIE	LA FERME DE L'ENVOL	BRICHARD Michel	SCEA FERME DES FOURNEAUX
Chef d'exploitation	COLIBET Gérald	DROIT Anaïs / MARBOT Laurent	BRICHARD Michel	MARAIS Thierry
Commune siège	LE PLESSIS PATE	LONGPONT-SUR-ORGE	LE PLESSIS PATE	VERT LE GRAND
Forme juridique	EARL	SCOP	Individuelle	SCEA
sau	350	53	110	175
Dont bail rural ou propriété)	52%	100%	nc	74%
Dont précaire	48%	0%	nc	26%
OTEX	Grandes cultures + légumes	Légumes de plein champ + maraîchage (+ à terme élevage)	Grandes cultures	Grandes cultures + volailles
Nb UTH	7,3	4,0	1,0	3,5

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

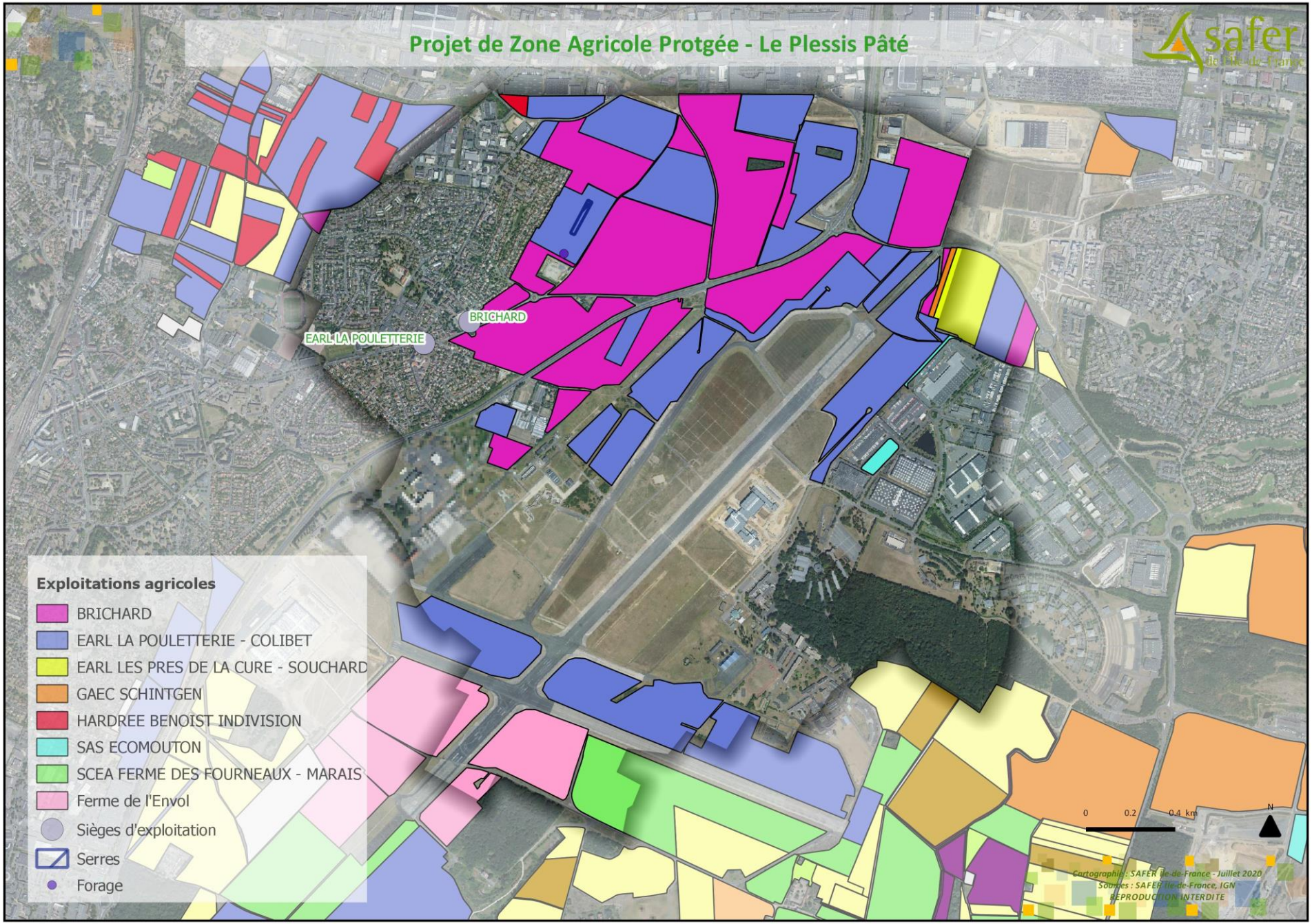

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

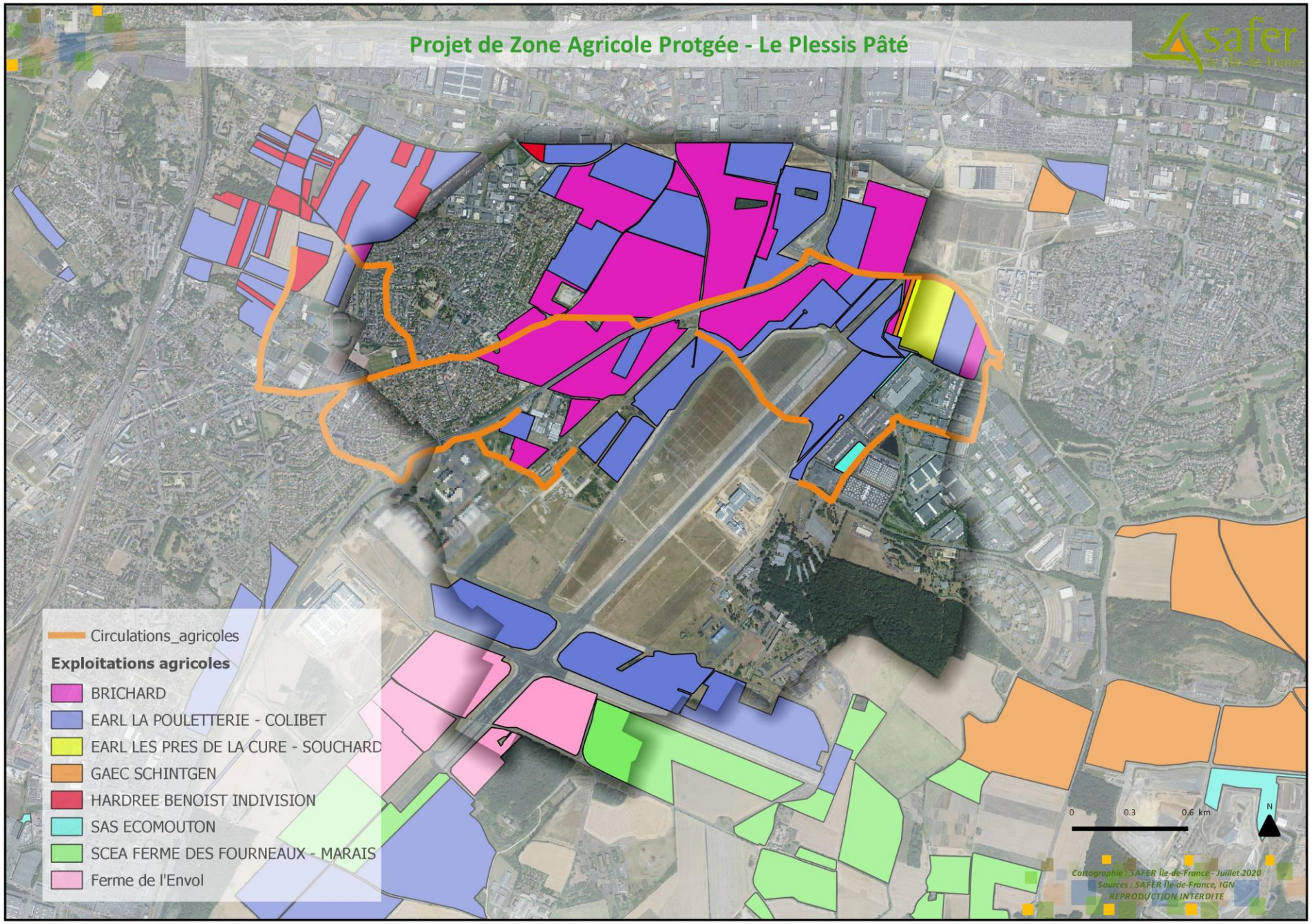

Des agriculteurs qui portent des projets, malgré les difficultés du périurbain

Synthèse diagnostic agricole

- Des difficultés liées au périurbain :
  - Vols, dégradations
  - Incertitudes sur la pérennité du foncier et pertes de surface
  - Peu de difficultés de circulations agricole localement : à préserver
  - Deux exploitations ont une part importante de SAU en précaire
- Sur les 4 principales exploitations agricoles de la commune, 3 ont des projets dynamiques et tournés vers des débouchés locaux. L'une à un avenir plus incertain.
- Des équipements présents : bâtis, irrigation, forage, serres

Diagnostic foncier

Projet de Zone Agricole Protégée - Le Plessis Pâté

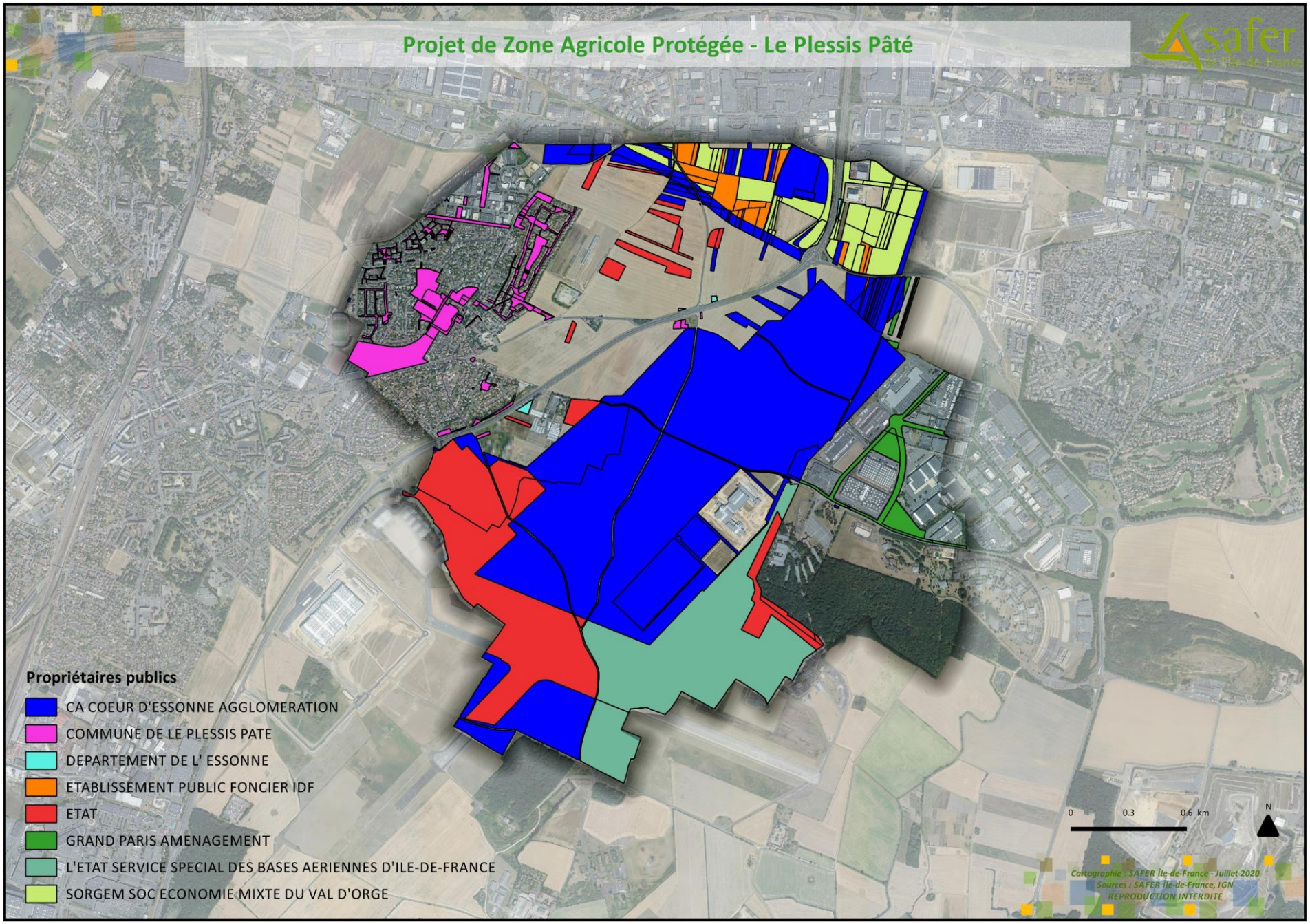

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

Espaces agricoles consommés, selon les chiffres du MOS :
Entre 1982 et 2017 : 300 ha
Entre 2012 et 2017 : 6 ha

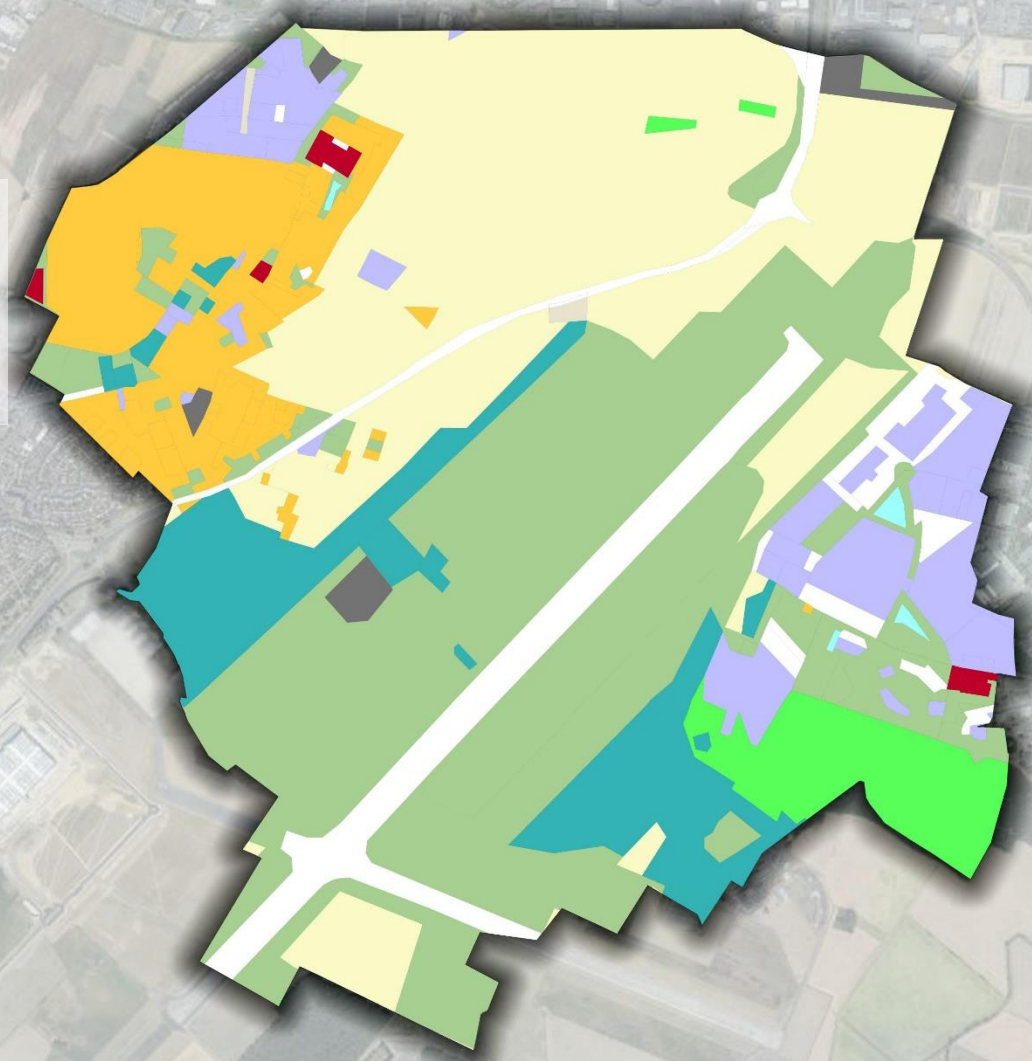

Mode d'occupation des sols 2017

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements
- Transports
- Carrières, décharges et chantiers

0 0.3 0.6 km

N

Cartographie : SAFER Île-de-France - Janvier 2020
Sources : SAFER Île-de-France, IGN
REPRODUCTION INTERDITE

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

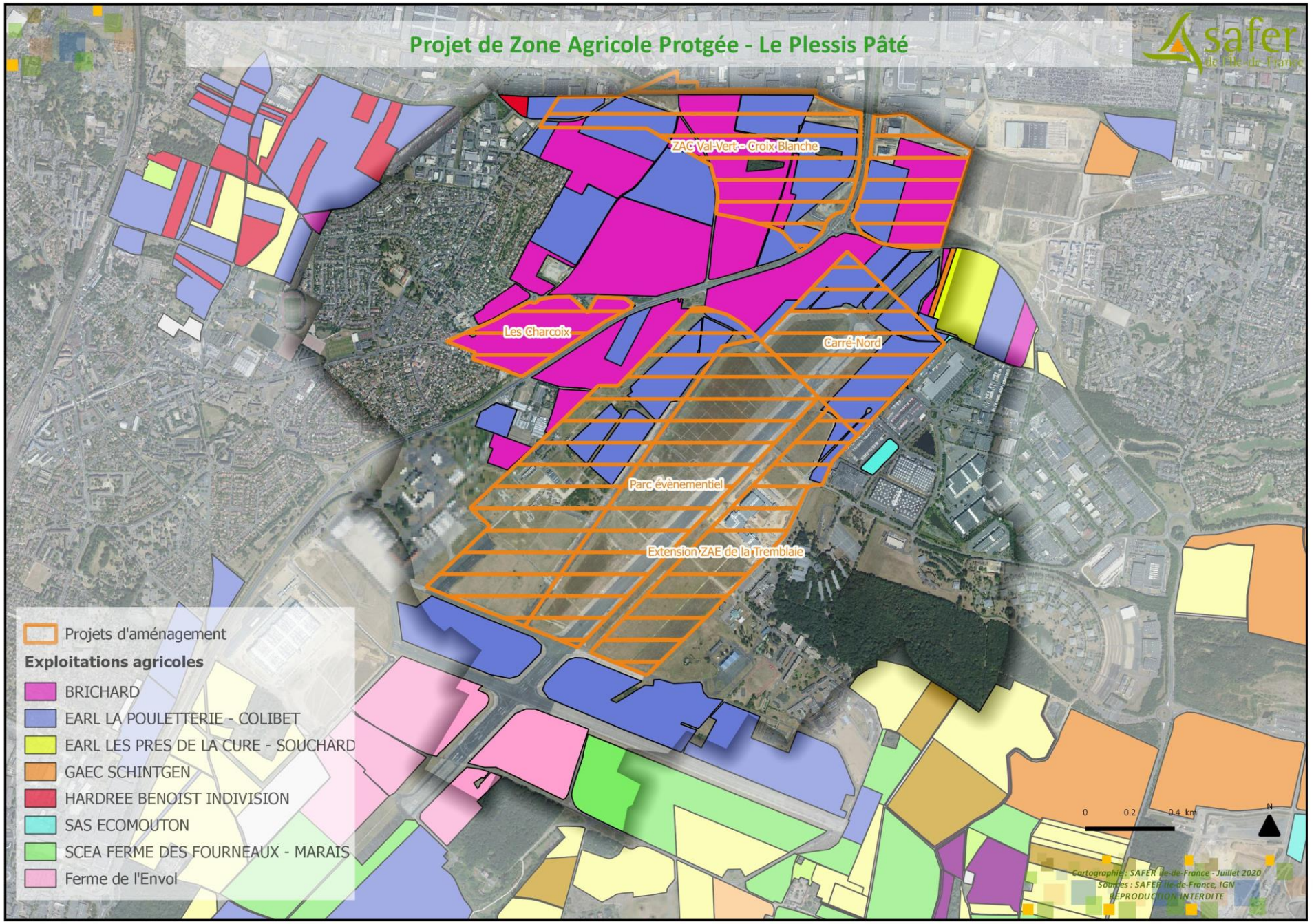

Analyse du marché foncier et pressions foncières

- Depuis 10 ans, au Plessis-Pâté, aucune transaction de terres agricoles
- Les mutations concernent de futures urbanisations ou des mutations entre collectivités
- Plusieurs projets d'aménagement de grande ampleur vont consommer des terres agricoles
- Des espaces agricoles résiduels sont en maitrise foncière publique, excepté le secteur « Nord »

Secteur « Nord »

- Surface totale 116 ha

Nombre de parcelles	250
Surface cadastrale moyenne	4642 m²
Nombre de comptes de propriété	50
Nombre de propriétaires publics / privés	5 / 45
Surface moyenne des comptes de propriété publics / privés	4,4 ha / 2,1 ha

Propriétaires publics
21,96 ha
- CA cœur d'Essonne agglomération
- Commune de le plessis pate
- Département de l'Essonne
- Erat
- transports et tourisme
- Grand paris aménagement

Propriétaires familles d'agriculteurs
32,8 ha
- 4 familles
- Dont 25 ha Michel BRICHARD

Proposition de périmètre

Périmètre minimum

Périmètre à étudier

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

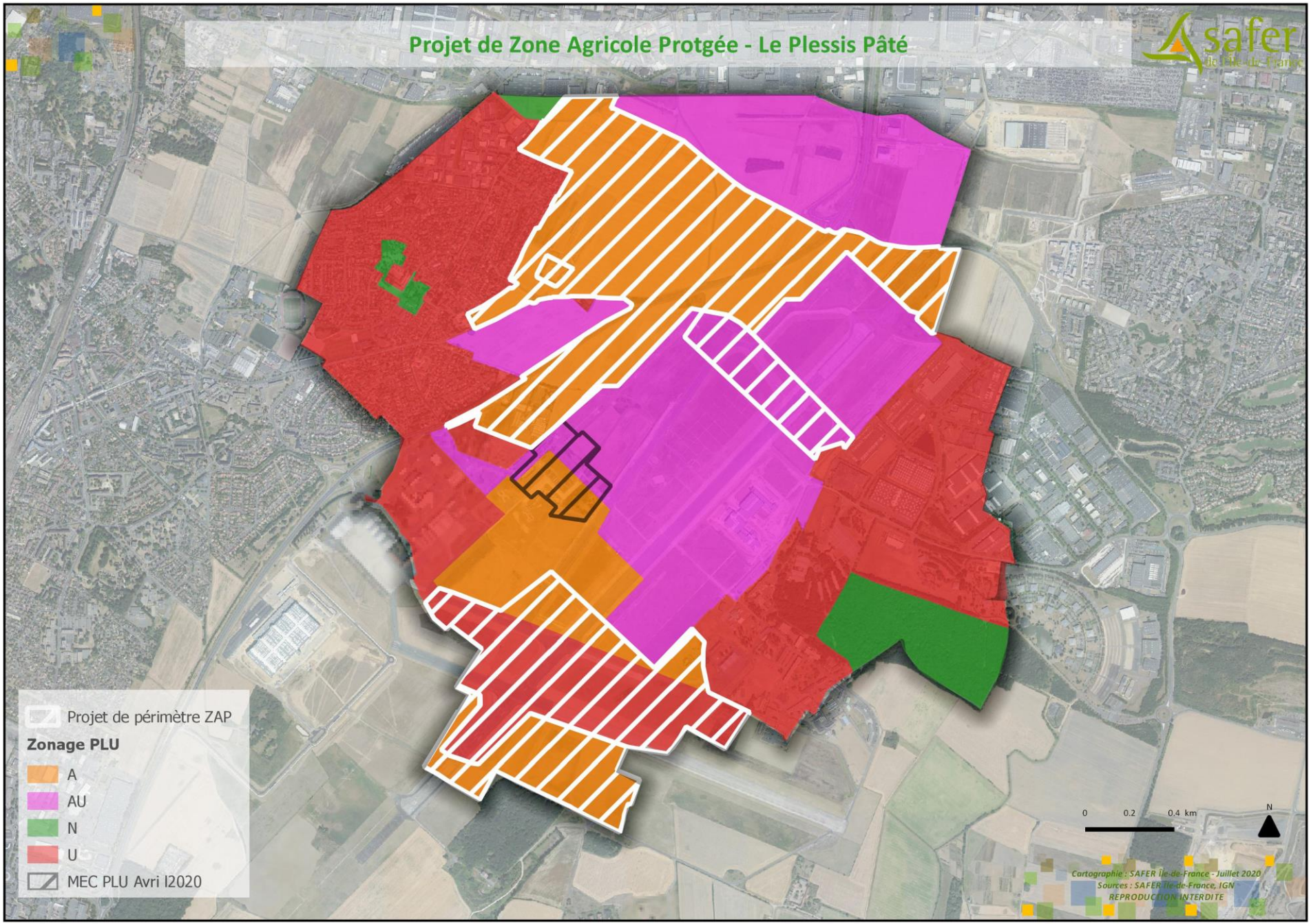

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

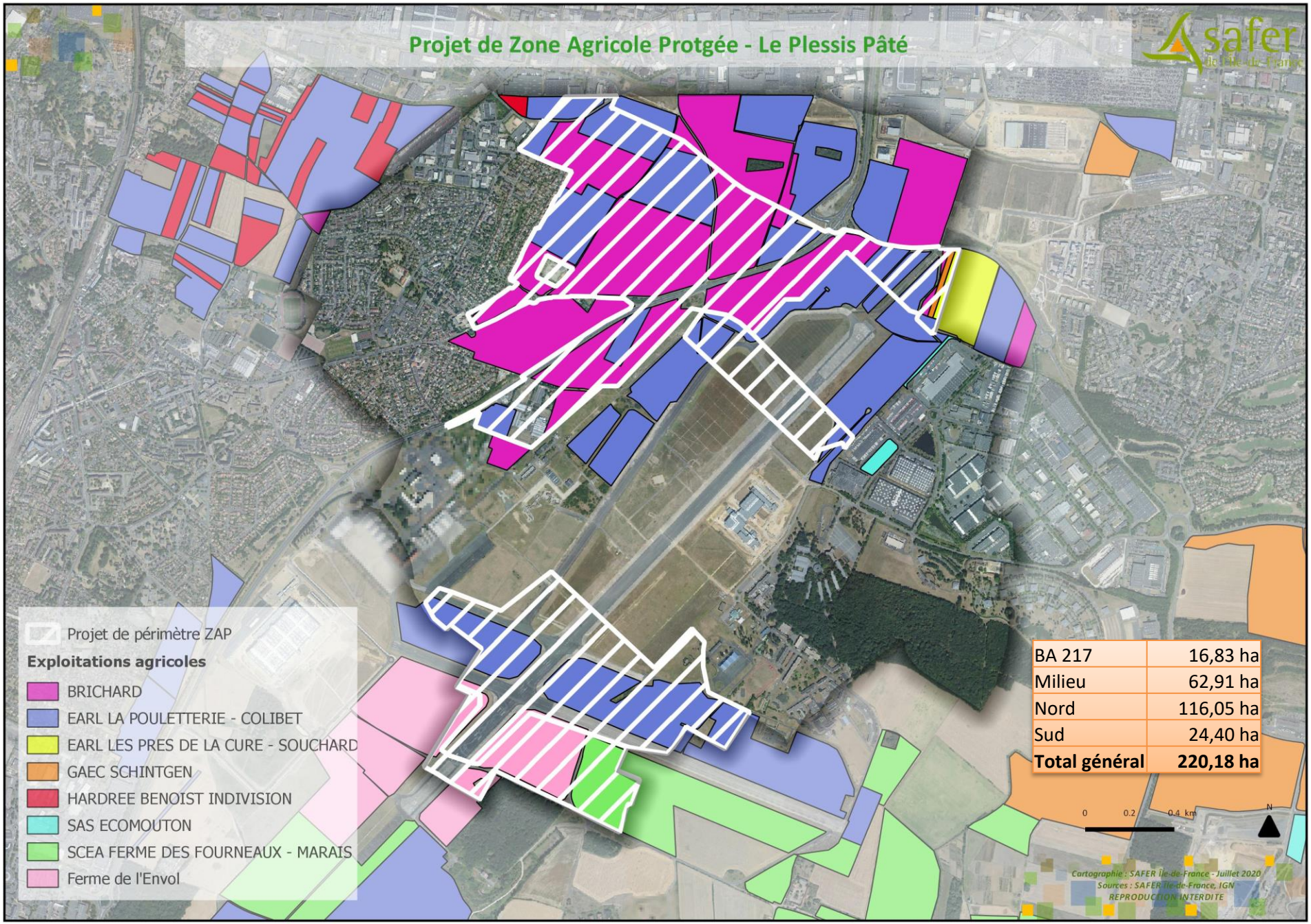

BA 217	16,83 ha
Milieu	62,91 ha
Nord	116,05 ha
Sud	24,40 ha
Total général	**220,18 ha**

Focus sur les secteurs à enjeux

Secteurs à enjeux

A	**Zone agricole au PLU non proposée**	Zone en partie concernée par MEC PLU Identifiée comme secteur agricole à préserver au SCoT Cultivée (prairies) jusqu'en 2017 par l'INRA
B	**Secteur de projet « agri-urbain » au Nord du périmètre de l'ex-BA 217**	Quel état d'avancement de ce projet ?
C	**Zone naturelle au Nord**	Ilot en partie cultivé (orge), en partie en jachère de plus de 6 ans.
D	**Ilot cultivé en zone U**	Ilot cultivé (colza), en zone UIa du PLU
E	**Zone proposée en ZAP non cultivée**	En partie cultivée (prairies) jusqu'en 2017 par l'INRA

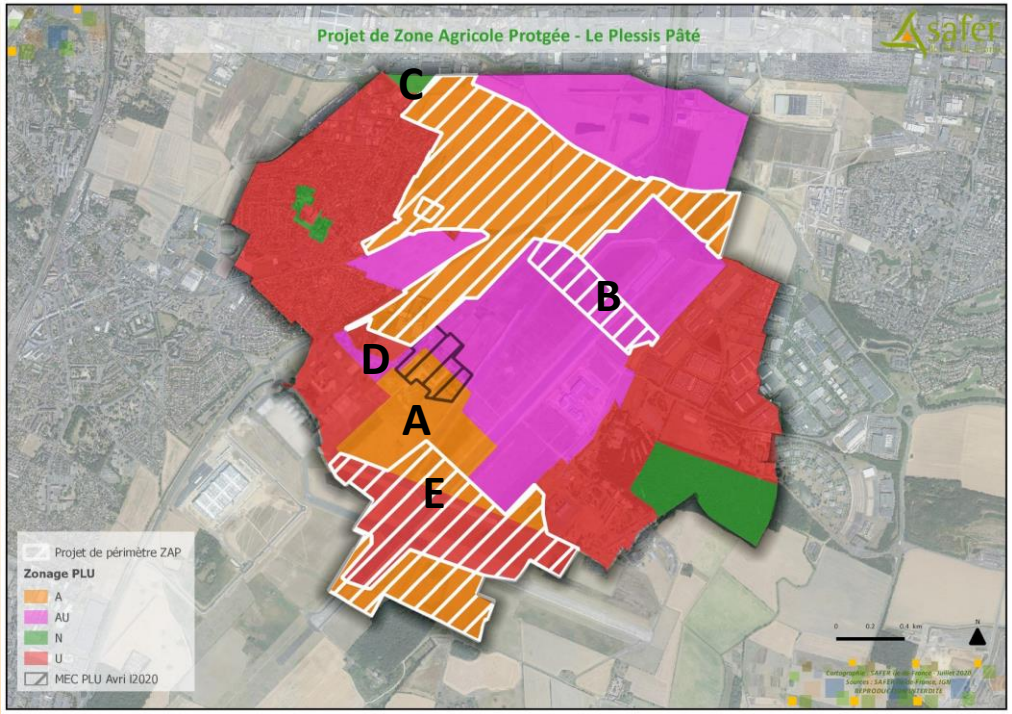

Devenir un territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire

Extrait DDO SCoT

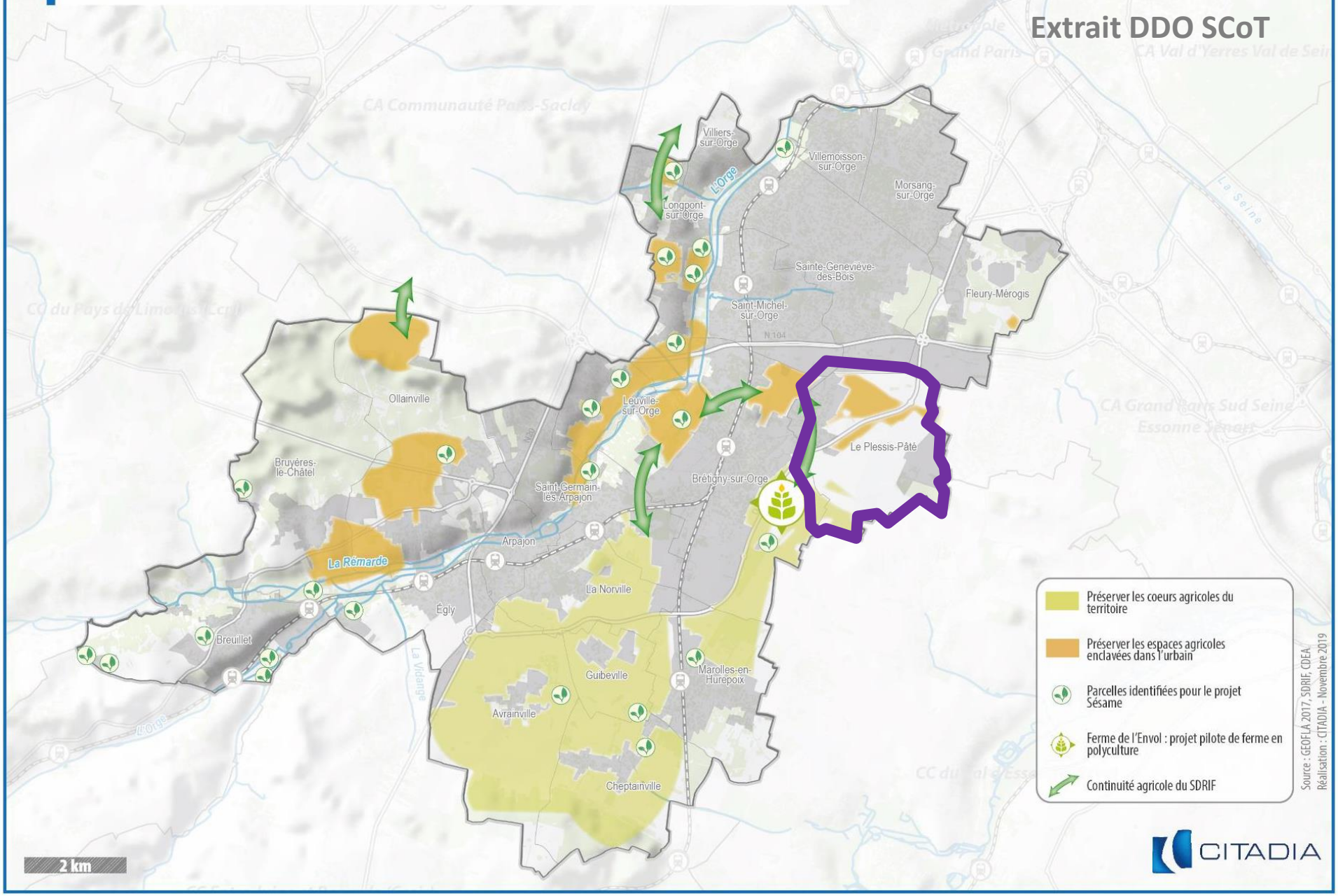

Source : GEOFLA 2017, SDRIF, CDEA
Réalisation : CITADIA - Novembre 2019

CITADIA

2 interfaces urbaines de premier niveau :

1 La Porte Nord en lien avec les projets urbains en cours et le pôle multimodal - objectif de co-valorisation

2 Accroche urbaine en lien avec la RD 19 et les communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté

Le Carré Nord : vitrine d'excellence (campus multifonctionnel et urbain, activités / équipements / services)

Création d'une liaison structurante entre les RER C et D (tracé de principe)

Les secteurs d'animation à dominante d'équipements, de services et de tourisme (évènementiel)

Zone militaire potentiellement mutable en tout ou partie à terme

Les espaces à vocation d'accueil d'activités économiques et services

Zone d'extension potentielle des espaces à vocation d'accueil d'activités économiques et services

Conforter et valoriser les équipements d'intérêt général existant sur le site : l'IRBA, pôle de recherche en développement

Les espaces à vocation agricole et maraîchère, comprenant notamment un lotissement pour les agriculteurs

Les continuités écologiques de biodiversité

Les continuités agroécologiques et de biodiversité

Principe de liaison permettant de relier les deux ensembles. La demande formulée par CDEA porte sur la création d'un passage ouvert type corridor support aux infrastructures des réseaux et des transports en commun. Cette demande doit faire l'objet d'une négociation avec la Défense Nationale pour définir précisément les caractéristiques de ce passage.

Interfaces avec les communes avoisinantes

Zones potentielles d'équipements et services

Zone de réception du public, compatible avec la

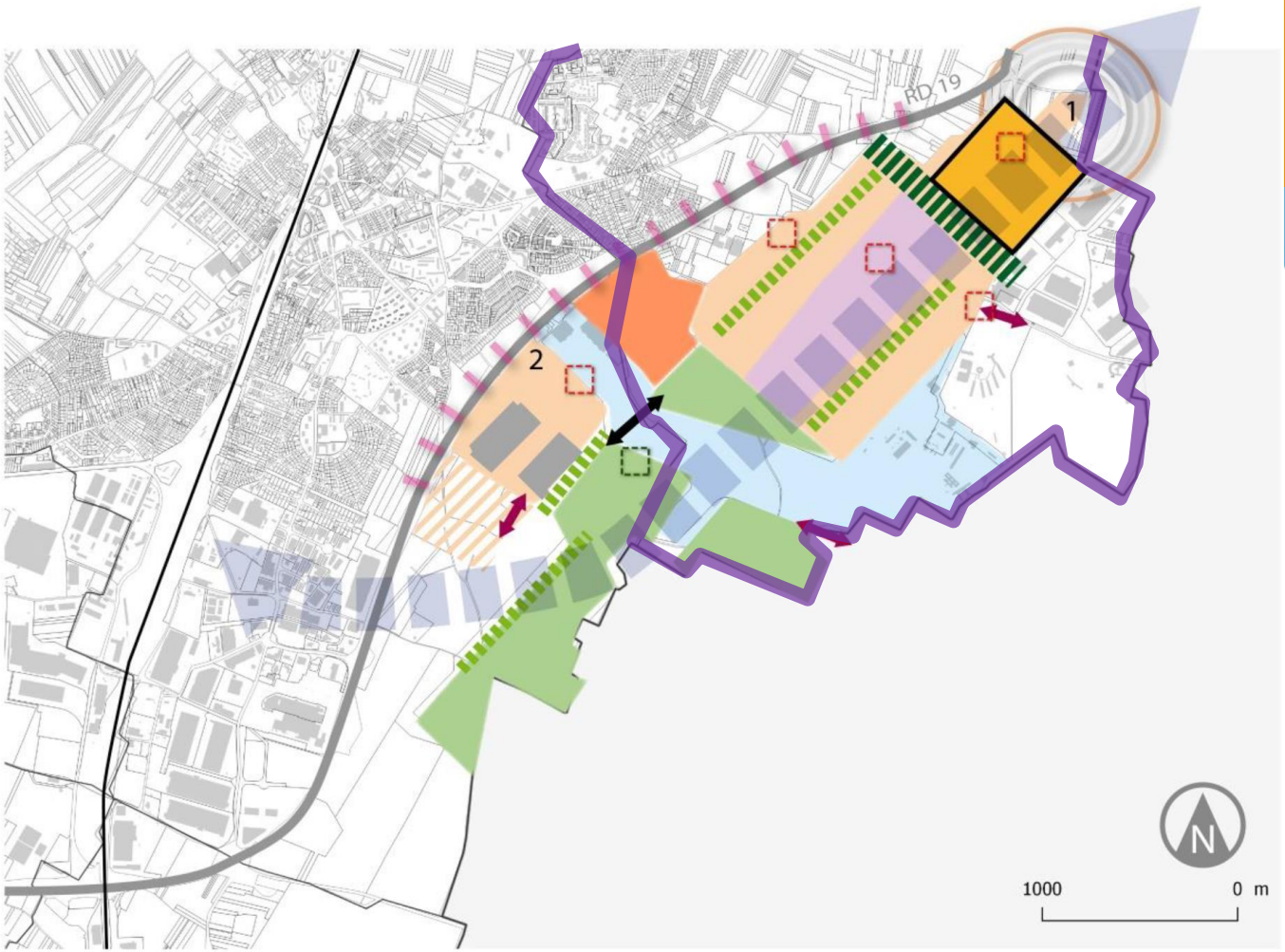

Extrait DDO SCoT

L'avenir de la base 217

L'avenir de la base 217

Extrait DOO SCoT

Valoriser le paysage agricole, naturel et forestier

Asseoir la piste comme élément structurant à l'échelle métropolitaine : parcs et espaces verts dans sa continuité - Favoriser la réalisation de nouvelles noues (tracé de principe)

Préserver les entités agricoles

Promouvoir les activités agricoles biologiques

Rétablir ou créer des continuités écologiques et paysagères

Réaliser des continuités paysagères et écologiques Nord-Sud - créer des interfaces paysagères aux portes du territoire

Elément paysagers favorables à la biodiversité (tracé de principe)

Maintien de l'emprise de la défense nationale affectée aux activités économiques

Maintien de l'emprise de la défense nationale

Principe de liaison permettant de relier les deux ensembles. La demande formulée par l'Agglomération Cœur d'Essonne porte sur la création d'un passage ouvert type corridor support aux infrastructures des réseaux et des transports en commun. Cette demande doit faire l'objet d'une négociation avec la Défense Nationale pour définir précisément les caractéristiques de ce passage.

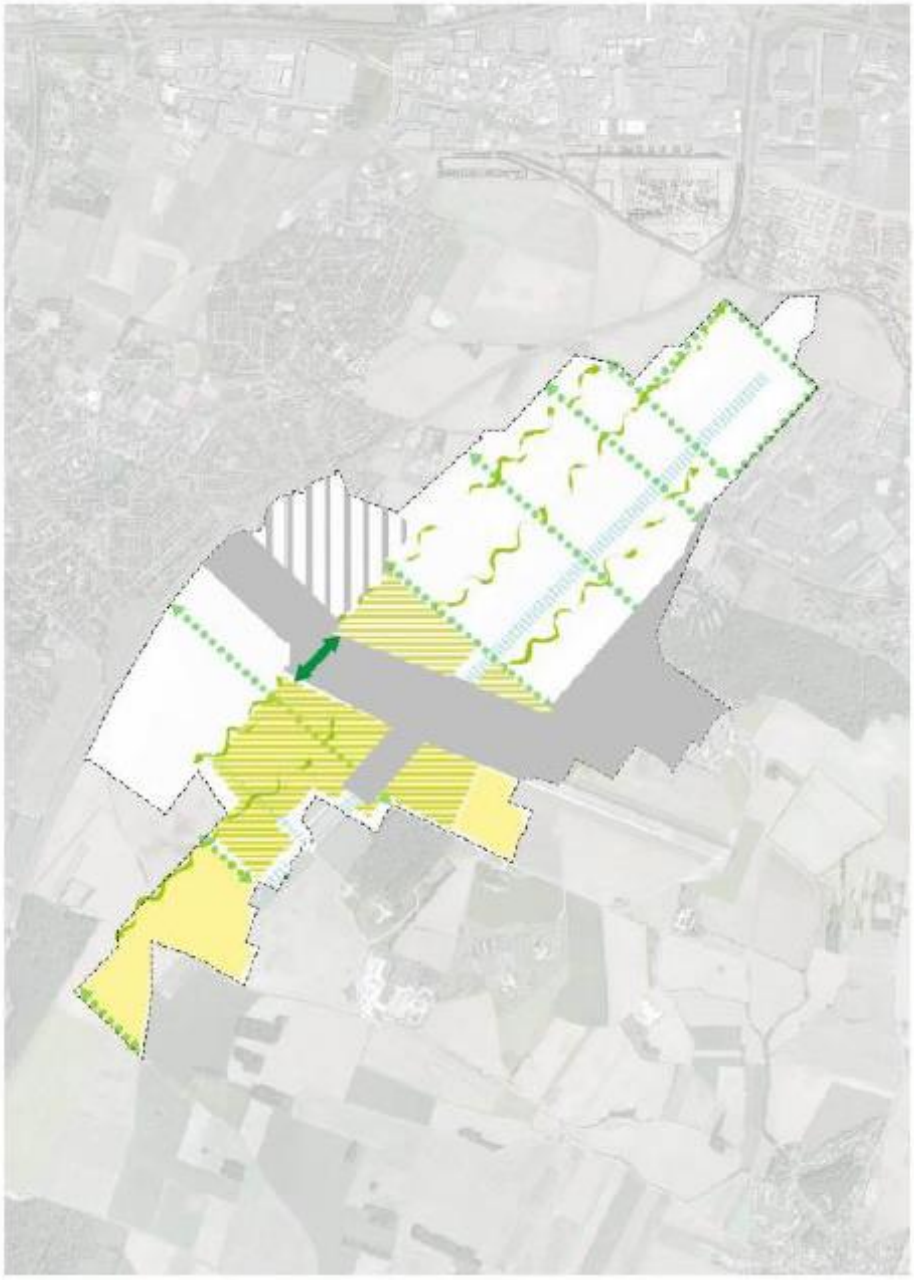

Projet de Zone Agricole Protgée - Le Plessis Pâté

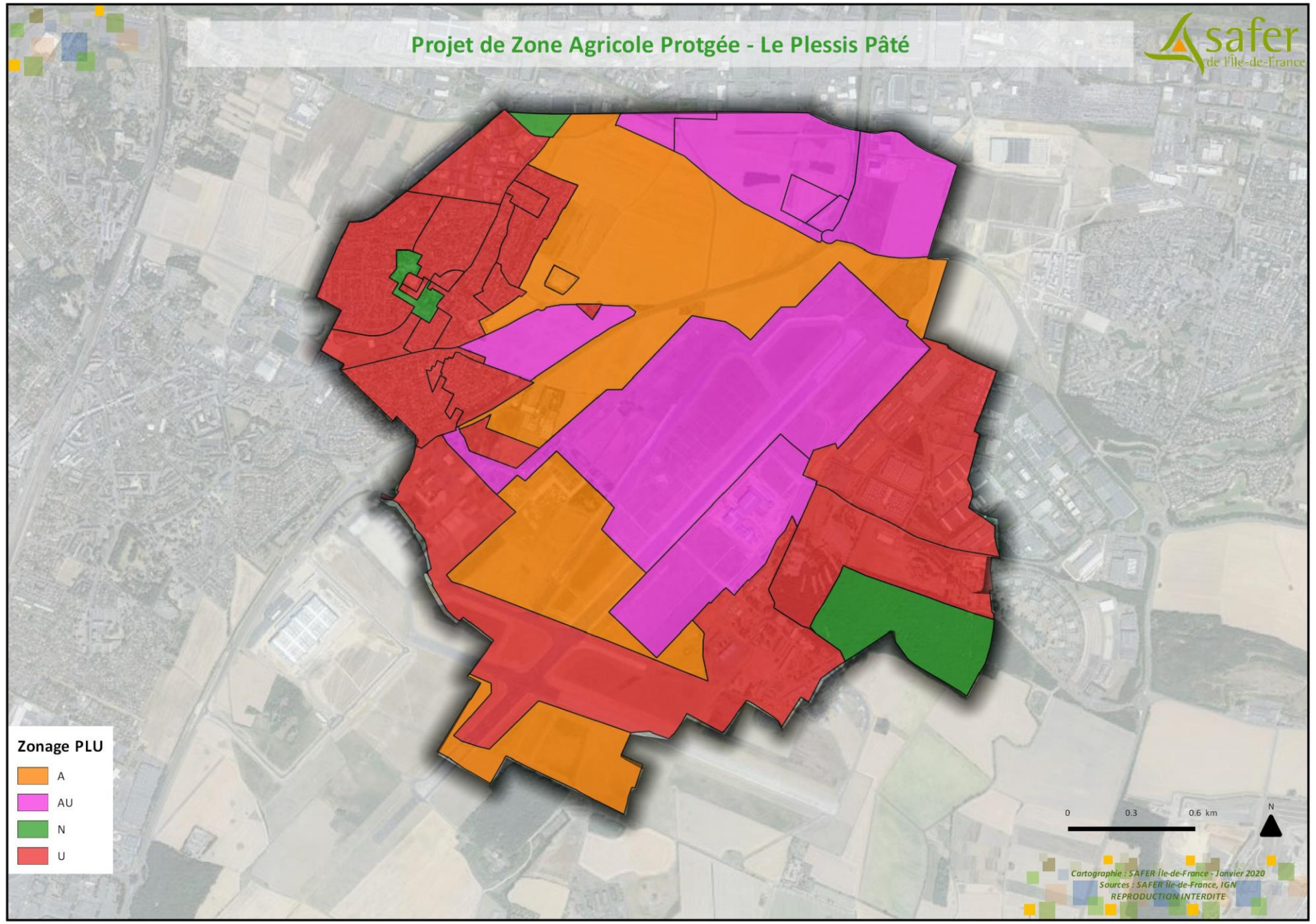

Merci de votre attention

SAFER DE l'ILE-DE-FRANCE
19 rue d'Anjou
75008 PARIS

Tel : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50
safer@safer-idf.com
www.ile-de-france.safer.fr

Contact : **Julia TUAL** – Chargée de mission Service Prospective et Aménagement Territorial de la SAFER de l'Île-de-France
julia.tual@safer-idf.com – 01 42 65 42 62